

Fiche Entrepreneuriat social

Un peu d'histoire

L'entrepreneuriat social s'inscrit dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), qui désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ce mouvement est né en 1834 en France, à l'occasion de la création de la première coopérative de bijoutiers « Association des bijoutiers en doré », initiée précédemment par quelques tentatives de coopératives agricoles.

Contrairement à l'ESS, l'entrepreneuriat social est une notion jeune, qui a émergé au début des années 1990 des deux côtés de l'Atlantique.

Il est apparu en Europe, précisément en Italie, en 1991, dans un contexte de récession économique forte, et a pris ses racines dans le mouvement ESS et la tradition coopérative.

Aux États-Unis, la Harvard Business School a mis en place en 1993 le programme d'enseignement et de recherche « Social Enterprise Initiative ».

L'entrepreneuriat social s'est développé à la même époque dans plusieurs pays européens avec la création de nouveaux statuts (Italie, Belgique, Finlande, Portugal, France...), de nouveaux dispositifs d'appui (incubateurs, fonds...), l'apparition de nouveaux réseaux fédérant les entreprises sociales (2010 : Mouves : Mouvement des entrepreneurs sociaux en France...), l'essor de secteurs dynamiques (environnement, insertion, services de proximité, équitable, bio...) ainsi que l'intérêt pour le sujet du système éducatif, des médias et d'institutions internationales comme l'OCDE.

Quelles raisons pour cet engouement pour l'entrepreneuriat social ?

Toutes les crises sociales et économiques mondiales montrent qu'une entreprise ne peut être durable et pérenne qu'à condition de combiner profit et impact social positif. En France, de nombreuses initiatives ont émergé dans les territoires depuis les années 1990 comme les entreprises d'insertion, les entreprises adaptées aux personnes handicapées, les nouvelles formes de coopératives (SCIC : Sociétés coopératives d'intérêt collectif, CAE : Coopératives d'Activités et d'Emplois...), les services aux personnes, les activités liées aux champs de l'environnement et de la solidarité. Cet engouement pour l'entrepreneuriat tient aux difficultés qu'ont l'État, les collectivités, mais également les entreprises du secteur privé lucratif, pour répondre efficacement et à long terme à ces besoins.

En parallèle de ces structures, les entreprises sociales offrent des

solutions variées, innovantes, performantes et adaptées à chaque territoire et complètent, plus qu'elles ne s'y substituent, les actions de l'État.

Définition et valeurs de l'entrepreneuriat social en France

« Les entreprises sociales sont des entreprises à finalité sociale, sociétale ou environnementale et à lucrativité limitée. Elles cherchent à associer leurs parties prenantes à leur gouvernance ». (Mouvement des entrepreneurs sociaux, le Mouves).

Il s'agit donc pour elles de créer une activité économique viable comme toute autre entreprise. Les entreprises sociales développent en plus un volet d'utilité sociale lié aux problématiques (sociales, environnementales...) d'un territoire. C'est-à-dire que l'activité économique viable doit répondre aux besoins sociaux et environnementaux du territoire (par ex. l'accès aux soins pour tous, l'accès à un logement décent et non énergivore pour tous, la lutte contre le gâchis à grande échelle ou encore l'accès à l'emploi pour les personnes en chômage de longue durée). Les entreprises sociales intègrent donc les objectifs de l'action publique tout en s'inscrivant pleinement dans le marché.

D'un point de vue des ressources financières, les entreprises sociales bénéficient des mêmes aides que les entreprises « classiques » (notamment sous formes de défiscalisation comme les crédits d'impôts, les aides à l'emploi, etc.). Certaines entreprises sociales reçoivent des aides de l'État par rapport à leurs politiques de recherche et d'innovation. Pour répondre à leurs besoins financiers, elles font appel à des ressources mixtes (fonds propres, recettes des ventes des produits et services, aides publiques...) où les aides publiques occupent une part marginale.

L'entrepreneuriat social repose sur 4 piliers :

- Un projet économique viable, induisant une part de risque, une innovation, la création de produits/services synonyme de création de richesse et d'emplois ;
- Une finalité sociale et/ou environnementale ;
- Une lucrativité limitée, qui se traduit par la redistribution des bénéfices qu'elle produit vers son projet social ;
- Une gouvernance participative basée sur l'implication des parties prenantes (salariés, collectivités, financeurs, bénéficiaires, fournisseurs...) dans le processus de décision et pas sur la propriété du capital.

Quels sont les acteurs de l'entrepreneuriat social et leurs actions pour le développement de l'entrepreneuriat social ?

L'entrepreneuriat social se situe à la croisée des politiques publiques et du marché en plaçant l'efficacité économique au service de l'intérêt général partout sur le territoire. Son développement repose sur la mobilisation des acteurs présents sur les territoires :

- L'Union européenne ;
- L'État (création en 2012 d'un Ministère dédié à l'Économie Sociale et Solidaire et promulgation en 2014 d'une loi relative à l'Économie

- Sociale et Solidaire) et la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) ;
- Les pouvoirs publics locaux (Régions, Départements, Intercommunalités, Communes...) ;
- Les réseaux d'entrepreneurs sociaux (Mouves par exemple) et ceux de l'Économie Sociale et Solidaire (CRES : Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire, ADESS : Associations de Développement de l'ESS...) ;
- Les entrepreneurs sociaux (Voisins malins, La ruche qui dit Oui, Jump, Réseau Aloïs, MakeSense...) qui créent des entreprises sociales ancrées localement et souvent en partenariat avec les usagers du territoire.

Des actions ciblées sont menées par tous ces acteurs pour développer et soutenir l'entrepreneuriat social. Elles concernent par exemple le déploiement de dispositifs d'appui à la création et au développement de structures ESS, la création de Scop d'amorçage (► Fiche sur les Scop), les exonérations fiscales pour dons à des fondations, ou encore l'accès des entrepreneurs sociaux aux fonds européens.

L'ESS en quelques chiffres

L'économie Sociale et Solidaire regroupe 7 % des entreprises françaises, 10,5 % des emplois salariés français (13,9 % de l'emploi privé), 2,37 millions de salariés et 221 325 établissements.¹

En détail, l'ESS représente (Source : Analyses et études de novembre 2015, André Letowski) :

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Ensemble	% dans l'ensemble de l'économie
Nombre d'entreprises	153 746	8 510	813	474	163 453	7,0
Nombre d'établissements	185 378	26 460	8 062	1 425	221 325	9,5
Nombre de salariés	1 849 717	309 062	113 960	77 562	2 370 301	10,5
Nombre de salariés EQTP	1 539 657	290 052	119 319	69 760	2 018 788	9,9

Malgré une légère baisse en 2011 et 2012, l'emploi s'est maintenu et a même augmenté sur la période 2008-2013 : + 0,8 % dans l'ESS, contre - 0,2 % dans le reste de l'économie.

Les 3/4 des établissements comptent moins de 10 salariés, mais ne regroupent que 15 % des salariés de l'ESS.

Selon l'Insee, l'ESS contribue à 6 % du PIB, avec une valeur ajoutée brute de 100 Md€.

Si le rythme de création d'entreprises semble se stabiliser, il s'établit en moyenne sur la période 1991-2011 à 3 600 par an ; les groupements d'employeurs se sont particulièrement développés (plus de 2 000 créations entre 2002 et 2012), ainsi que les coopératives de production (Scop, Scic et CAE) avec près de 1 000 créations sur la même période.

¹ Source : « Panorama de l'Économie Sociale et Solidaire en France, édition 2015 », Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES).

Les sept principaux secteurs d'activité employeurs de l'ESS, qui pèsent 83,8 % des emplois et 61,1 % des établissements, sont par ordre décroissant l'action sociale (39,4 % des salariés ESS pour 15 % des établissements de l'ESS), l'enseignement (14,7 % pour 9,4 %), les activités financières et d'assurance (11 % pour 9,8 %), la santé (7,4 % pour 2,1 %), le soutien aux entreprises (5,5 % pour 6,6 %), les sports et loisirs (3,3 % pour 16 %) et le commerce (2,5 % pour 2,2 %).

En synthèse

Les entreprises sociales sont porteuses d'innovation sociale, qui permet de construire de nouvelles façons de répondre à des besoins sociaux et environnementaux par la collaboration entre les acteurs d'un territoire.

L'entrepreneuriat social est une valeur plébiscitée par la population. Les Français (sondage « Solidarité, Responsabilité, Partage » de l'Avise (Agence d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement) et le Mouves en 2012) sont en effet en demande de valeurs interpersonnelles, portées par les entreprises sociales. Ils font également confiance aux individus et aux petits acteurs (PME, entrepreneurs, citoyens, entreprises sociales, ONG) plus qu'aux institutions et aux grands groupes pour sortir de la crise.

Pour en savoir plus

Réseaux des entrepreneurs sociaux :

► www.avise.org

► <http://mouves.org>

Kit de sensibilisation à l'entrepreneuriat social :

► www.avise.org/ressources/le-kit-de-sensibilisation-a-lentrepreneuriat-social

Concours de l'entrepreneuriat social étudiant :

► www.gsvc-essec.org

Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES) :

► www.cncres.org/accueil_cncres/observatoire_de_less

Avise (Agence d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement) :

► www.avise.org